

Étape 9: Apprécier le projet communautaire de renforcement organisationnel

N° de l'outil	Modalités de mise en œuvre	Responsables/ Partenaires	Utilisation des résultats obtenus	Leçons apprises	Durée	Pièges
<p>Outil n° 21 : Check-list d'appréciation du projet communautaire de renforcement organisationnel</p>	<p>Cet outil permet à l'UCN de s'assurer de la conformité des procédures suivies de l'étape préparatoire jusqu'à la formulation du projet communautaire et de formuler au besoin des recommandations d'amélioration à intégrer par les partenaires qui proposent ce partenariat au PMEDP</p>	<p>UCN/ Facilitateur/trice et membres de l'équipe de collecte et de traitement des données provenant des organisations à renforcer</p>	<p>Le projet communautaire devient éligible au financement du PMEDP s'il est clair que le processus suivi pour son élaboration- comme le produit final obtenu, répondent aux normes de qualité fixées par le PMEDP pour l'élaboration des projets communautaires et l'intégration du genre à ces projets</p>	<p>-</p>	<p>-</p>	<p>-</p>